



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für Verteidigung,
Bevölkerungsschutz und Sport VBS

Schweizer Armee

Kommando Ausbildung – Lehrverband Genie/Rettung/ABC
Kompetenzzentrum Sport der Armee – CISM Schweiz



Concept de sélection : 5th CISM Military World Winter Games – Crosscountry

1 Principe de base

Le présent concept de base règle participation à l'événement suivant :

23.-30.03.2025 : 5th CISM Military World Winter Games / Lucerne (SUI)

2 Conditions de base pour une sélection

Critères de base

Les conditions suivantes s'appliquent pour participer à l'événement :

- L'athlète est incorporé/e à 'Armée (AdA).
- Une attitude positive des candidates/candidats vis-à-vis de l'armée est une condition.
- Les candidates/candidats remplissent les exigences décrites dans le concept de sélection.
- L'athlète doit être en possession d'une licence Swiss Athletics valable.
- Les athlètes doivent soumettre leur intérêt à la participation jusqu'au 23.02.2025 à Christoph Rütthemann, chef de discipline Athlétisme CISM.
- En cas de sélection, la participation aux Jeux mondiaux militaires d'hiver est obligatoire.

Compléments

Les athlètes qui ne doivent plus effectuer de jours de service, mais qui répondent aux critères de sélection peuvent également participer à l'événement (payés par APG). Pour cela l'autorisation écrite de l'employeur est toutefois nécessaire.

Hptm Christoph Rütthemann
Kompetenzzentrum Sport der Armee
CISM Schweiz - Leichtathletik
Hauptstrasse 247
CH-2532 Magglingen
Tel: +41 58 484 82 81
Mail: christoph.ruethemann@vtg.admin.ch

3 5th CISM Military World Winter Games – Crosscountry / Luzern (SUI)



3.1 Aperçu

Événement	Participants / Cadre	Jours de service
Entrée en service : Dimanche, 23.03.2025	Team: max. 6 athlètes masculins max. 6 athlètes féminines	8
Compétitions : Mercredi, 26.03.2025 Jeudi, 27.03.2025	Staff: 1 Team Captain 1 Coach	
Libération : Dimanche, 30.03.2025		

3.2 Principe de base / But

- Les Jeux mondiaux militaires d'hiver CISM sont un événement multisport, organisés tous les 4 ans. En 2025 les Jeux ont pour la première fois lieu en Suisse. On attend plus de 1'200 athlètes d'environ 50 pays qui s'affronteront dans 9 disciplines sportives différentes. Pour plus d'informations lire la lettre d'information et consulter sur le site web de l'événement.
- Des compétitions individuelles (Hommes 10km / Femmes 8km) ainsi qu'une compétition de relais Mixed sont organisées en cross.
- Les athlètes du relais Mixed sont sélectionnés uniquement pour cette compétition et ne s'alignent généralement pas dans la course individuelle. Les éventuelles doubles participations doivent être explicitement demandées lors de la remise de la candidature.
- Les buts de CISM Suisse Athlétisme sont :
 - Participer avec des équipes complètes aux compétitions de cross.
 - Les athlètes individuels/les terminent dans la première moitié du classement.
 - Au classement par équipe et au relais Mixed, un résultat dans le premier tiers du classement est obtenu.

3.3 Taille de l'équipe / Distances

Cross Men : 4 coureurs (classement par équipe : 3)	Distance : 10 km
Cross Women : 4 coureuses (classement par équipe : 3)	Distance : 8 km
Relais Mixed : 2 coureuses & 2 coureurs	Distance : 4 x 2 km

3.4 Base de la sélection

- La décision de sélection est prise par une commission de sélection, composée des membres de Swiss Athletics (Philipp Bandi, directeur technique / Michi Rüegg, entraîneur nationale Longues distances / Cross) et de CISM Suisse (Christoph Rütthemann, chef de discipline CISM Athlétisme).
- Les résultats des championnats suisses de cross (cross long) du 09. 03.2025 à Berne constituent la base de sélection des courses individuelles (10km / 8km). Cette compétition vaut comme course officielle de sélection pour les Jeux mondiaux militaires d'hiver CISM. Les athlètes avec le statut de cadre "Swiss Starters" ou cadre national CO (cadres A et B Élite) & Triathlon (cadres A et B) peuvent être évalués spécialement sur la base de leur planification personnelle de compétition.

- Pour la sélection du relais Mixed, les résultats obtenus durant la saison 2024 sur 1'500/3'000/3'000 Steeple ainsi que les résultats réalisés aux Championnats suisses de cross du 09.03.2025 à Berne (cross court) sont déterminants. Les athlètes avec le statut de cadre "Swiss Starters" ou cadre national CO (cadres A et B Élite) & Triathlon (cadres A et B) peuvent être évalués spécialement sur la base de leur planification personnelle de compétition.

3.5 Aperçu des dates

Quoi	Date limite
Déclaration écrite de la candidature pour participer aux Jeux mondiaux militaires d'hiver CISM à Christoph Rüthemann : christoph.ruethemann@vtg.admin.ch	23.02.2025
Fin de la période de qualification	09.03.2025
Décision de sélection	10.03.2025

4 Divers

- Tous les athlètes CISM, chefs d'équipe et conseillers doivent disposer d'une tenue de sortie 95 correcte (pantalons, chemise à longues et à courtes manches, cravate, veston, passants d'épaule avec insigne de grade, béret, chaussettes noires, chaussures mi-hautes de sortie, plaque nominative). Les participants/es sont personnellement responsables que leur uniforme soit de la bonne taille. Si nécessaire ils/elles doivent les compléter ou les ajuster au centre de logistique de l'armée.
- L'équipement CISM est mis à disposition par l'Armée suisse, la tenue de compétition par Swiss Athletics (un équipement manquant doit être commandé au chef de discipline CISM).
- Le voyage aller et retour se fait individuellement avec l'ordre de marche. Hébergement et repas sont assurés par l'armée. D'autres dépenses personnelles doivent être prises en charge personnellement.
- Des ordres de service et de marche pour l'événement seront envoyés en temps utile.
- Si des athlètes sélectionnés rencontrent des problèmes de santé, le chef de discipline CISM doit en être informé sans tarder et en détail. Si la préparation en est limitée ou si la participation est remise en question, un examen par le médecin de la fédération est obligatoire. Dans de tels cas, la commission de sélection décide à nouveau de la participation
- Les compétitions sont organisées conformément aux règles de World Athletics et les règles générales antidopage s'appliquent.
- En cas d'ambiguïtés de tout genre, le chef de discipline CISM Athlétisme, Christoph Rüthemann, doit être contacté.

Centre de compétence Sport Armée
Délégation CISM Suisse



Cap Christoph Rüthemann
Chef de discipline Athlétisme

Swiss Athletics
Sport de performance



Philipp Bandi
Directeur technique